

## Compte rendu du CVS du 15 février 2024.

### Membres présents :

- Représentantes des résidents : Mme Hérault, Mme Janssonie, Mme Rousseau.

Absente excusée : Mme Boudet.

- Représentantes des familles : Mme Lesage, Mme Sicard.

Absentes excusées : Mme Girard, Mme Vende

- Représentants du conseil d'administration : Mme Chiron, M. Baudry.
  - Directeur : M. Llense
- 

## Compte rendu du CVS du 15 novembre 2023.

Après lecture, le conseil a approuvé le compte rendu du 15 novembre 2024.

Quelques précisions ont été apportées :

- Films le dimanche : Monsieur Llense milite afin qu'il y ait un film projeté tous les dimanches. Jonathan prépare une fiche technique qui sera à disposition du personnel présent afin de rendre plus facile le maniement du matériel audio vidéo.
- Interpellation de monsieur Llense : « Si je dis Jardin des plantes, qu'en pensez-vous ? » S'il nous pose cette question, c'est que des familles voient une association entre le nom de ce lieu et l'état de santé des résidents qui y mangent ! Nous avons émis quelques idées pour essayer de modifier ce lieu : accrocher des tableaux de plantes, décorer ce lieu avec des plantes artificielles.... Pour en venir à la constatation que c'est un lieu déjà bien agréable, très éclairé par la lumière naturelle et qu'il ne vaut mieux pas trop modifier.
- Au niveau de la restauration : mise en place d'un roulement (peut-être pas encore très visible pour tous les résidents), avec une alternance entre le fond et le devant de la salle, pour le service en salle à manger ; des résidents aimeraient un rééquilibrage des portions entre les premiers et les derniers servis, et plus de variété dans les menus.
- Le groupe électrogène a connu quelques soucis, il ne s'arrêtait pas, à la suite d'une coupure de courant intempestive ; étant en place depuis plus de 15 ans, il sera donc changé ; il faut compter aux environs de 3900 euros pour en acquérir un autre.
- Suite au passage des clowns, Monsieur Llense souhaite offrir les cadres photos affichés dans les couloirs, aux résidents concernés.
- Bénévolat. Monsieur Llense aimerait la mise en place d'un fascicule (en format A5) répertoriant et expliquant les différentes activités au sein de l'EHPAD ; Il aurait pour but de donner envie aux personnes qui souhaitent consacrer du temps comme bénévole à la maison de retraite. Ce serait un bénévolat permanent (souhaité) ou ponctuel. Quelques exemples d'activités bénévoles qui pourraient être remises en place : aquarelle, atelier corporel, .... Ceci pour venir compléter l'accompagnement du personnel. Toute bonne idée sera la bienvenue.

Mme Violleau souhaite reprendre les visites individuelles auprès des résidents en chambre (comme avant COVID), par conséquent, elle souhaiterait qu'une, voire deux personnes, s'investissent avec elle pour cet accompagnement.

Dans le même ordre d'idée, Monsieur Llense a signé une convention avec Monsieur le Maire de Fontenay pour un vélo balade nommé : « Paulette ». Marie-Gabrielle Giroire , retraitée, organisera des circuits pour les seniors des EHPAD ; ces promenades seront programmées le jeudi pour les résidents de l'Union Chrétienne.

- Sèche-serviettes dans les chambres. Actuellement, ils sont sans robinet thermostatique. Un achat de robinets thermostatiques va être réalisé permettant de moins gaspiller.
- Santé des résidents. Actuellement, la santé est bonne, on a pu retirer le masque ; il sera bien sûr remis si besoin ; il a été nécessaire de le garder en fin d'année, en raison des 2 épidémies successives ; il était important de favoriser les échanges pour Noël.

## Questions du CVS du jour.

### Du côté des résidents.

- 1) Restauration : le jour où il y a eu des œufs sur le plat, des résidents ont trouvé que le repas était frugal, cependant, il y avait des pommes de terre en accompagnement, et il était possible d'avoir un œuf supplémentaire, il s'agissait de le demander.  
Dans l'ensemble, les résidents voient une nette amélioration pour les repas. En effet, la majorité d'entre eux voient bien que les cuisiniers font tout ce qu'ils peuvent pour proposer des repas de qualité.
- 2) L'épidémie est éradiquée. Pratiquement tous les résidents étaient présents au repas de Noël ; les résidents et le personnel ont été très bien répartis sur les différentes tables, de sorte que l'aide soit apportée à tous.  
On peut noter cependant qu'il est difficile de faire une nouvelle organisation des tables chaque jour ; en effet, certains résidents demandent à changer de place très souvent.
- 3) Un film est diffusé tous les dimanches à 15h30. Pour une variété de films, des résidents proposent d'utiliser les services de la médiathèque. De ce fait, une commission, composée des 3 résidentes présentes au CVS, de Bénédicte, du personnel du PASA, se réunira 4 fois par an et choisira dans une liste proposée par la médiathèque, une quinzaine de films.
- 4) La fin du port du masque est appréciée.

### Du côté du directeur.

- 5) Situation sanitaire résidents et personnels. Port du masque : Déjà parlé. Essai d'une logique et si cela se dégrade, on fera face.
- 6) Monsieur Llense reconnaît quelques difficultés dans la gestion du personnel actuellement. Ceci ne semble pas visible pour les résidents présents au CVS.  
En septembre 2023, Monsieur Llense avait réuni le personnel pour lui parler de la posture et du comportement à adapter vis-à-vis de certains résidents. Il a réitéré cette démarche le 1<sup>o</sup> février. Une amélioration dans certaines attitudes est à noter,

mais pour d'autres non. Certaines attitudes ne sont pas acceptables, ex : le tutoiement du personnel envers les résidents, la familiarité... On note un problème d'éducation chez certains salariés, majoritairement chez les plus jeunes vis-à-vis des personnes âgées.

Le téléphone portable est interdit pendant le travail.

Une rencontre intergénérationnelle est programmée entre les membres du personnel avec entre autres, les questions suivantes : « Qu'est-ce qui nous rapproche ? Qu'est-ce qui nous sépare ? » Ainsi, il sera plus facile de se rendre compte de ce qui peut être réalisé pour améliorer cette situation, et savoir comment travailler ensemble avec nos différences et nos ressemblances.

Deux problèmes ressortent plus actuellement, le premier étant quand même le manque de personnel qualifié pour travailler avec des personnes âgées dépendantes. Monsieur Llense ne souhaite pas avoir recours à l'intérim, car c'est un personnel qui même s'il est qualifié ne serait pas présent sur le long terme, ce qui est très déstabilisant pour les personnes âgées.

Le second problème est que les jeunes présents pour certains non qualifiés, doivent se former, et les employés plus anciens, plus habitués à travailler en EHPAD, et qualifiés pour ce travail, vont partir bientôt à la retraite.

Monsieur Llense souhaite faire des roulements dans le personnel de telle sorte que les binômes de travail ne soient pas toujours les mêmes afin que chacun s'habitue à travailler avec n'importe quel collègue. Il veut par là même éviter trop d'affinités entre certains, qui pourraient peut-être nuire à la bonne marche de l'établissement. De plus, ces roulements permettraient un échange de compétences et un partage de savoir entre les membres du personnel.

Monsieur Llense nous a demandé, et surtout aux résidentes présentes, d'être vigilants et de lui dire si nous avons connaissance d'attitudes gênantes, afin qu'il puisse réagir le plus vite possible.

## 7) 2024 : Projet de fin de vie - Directives anticipées - Résident acteur de sa vie.

### - Projet de fin de vie.

2 cas de figure : soit la personne a son consentement éclairé et agit de son plein gré, soit elle ne l'est pas, et alors, on fait appel à la personne de confiance.

Un travail va être mené car le formulaire actuel des directives anticipées est trop court. Le document de la Haute Autorité de Santé, mis sous enveloppe, sera intégré au dossier d'admission à l'EHPAD. Il sera accompagné d'un flyer sur la fin de vie.

La famille et le résident prendront le temps de la réflexion avant de compléter ce document et de le retourner à l'EHPAD. Il sera ensuite mis dans le dossier médical du résident.

Au sein de l'EHPAD, des réunions pluridisciplinaires ont lieu le lundi pour échanger des idées, étudier des actions de façon à aider au mieux les résidents et en particulier ceux qui sont en fin de vie.

### - Le Projet Personnalisé.

Quelques mois après l'entrée en EHPAD, un projet personnalisé est mis en place pour le nouveau résident. Une équipe, composée du Directeur, du Médecin Coordonnateur de l'EHPAD, de la Psychologue, de l'Infirmière Référente, de la Maîtresse de maison, du

résident et de sa personne de confiance, se réunit pour écrire ce projet de vie au sein de la maison de retraite. Dans un premier temps, cette équipe résume la vie du résident avant son arrivée à la maison de retraite (ses activités, ses passions, ses loisirs, ...) et expose les raisons de son arrivée à l'Union Chrétienne. Puis, elle explique comment se passe la nouvelle vie au sein de l'EHPAD pour ce nouveau résident. Et enfin, elle recherche et propose des pistes d'amélioration, à mettre en place pour que la personne accueillie se sente encore mieux dans sa nouvelle résidence.

C'est lors de cet entretien, qu'on peut s'inquiéter de savoir si les documents « fin de vie » ont été rapportés à l'EHPAD, de parler ensemble des directives anticipées pour la personne ainsi que du culte, des rituels, ou autres éléments importants que le personnel de la maison de retraite doit connaître.

Un document de liaison externe pourra servir si le résident devait être hospitalisé, pour cas grave.

Il faut savoir qu'une équipe mobile de soins palliatifs peut être appelée sur prescription du médecin, dans le cas d'une hospitalisation à domicile. Il faut que les soins puissent être réalisés, encadrés par l'EHPAD. Cette équipe avec l'aide des infirmiers de l'EHPAD, jugera s'il faut aider la famille (écoute psychologique) et le résident (réconfort).

Ces différents besoins vont être répertoriés, afin de savoir ce qui peut se faire ou non à l'union Chrétienne.

Un achat vient d'être fait à l'Union Chrétienne. Il s'agit d'un lit douche. Il sera très utile lorsque le résident ne pourra plus tenir sur ses jambes. En effet, le lit sera rendu hermétique, pour pouvoir y laver le résident.

#### 8) Suivi des travaux 2023 et projet pôle médical 2024

- Nous constatons le bien-fondé de la résidence Marie Brisson ; en effet, déjà 3 personnes accueillies dans la résidence ont été transférées à l'EHPAD ; c'est donc très utile d'avoir cette marche intermédiaire entre le domicile et la maison de retraite, c'est une transition douce. La maison Marie Brisson fonctionne bien, les personnes accueillies sont très heureuses et aiment beaucoup participer à certaines activités avec les personnes de la Maison de retraite.
- Grâce aux travaux réalisés, 19 personnes sont accueillies en résidences seniors et 62 personnes à la maison de retraite.
- Ces travaux ont permis également d'améliorer les conditions de travail des salariés : nouvelle salle de pause, nouvelle lingerie plus grande et plus fonctionnelle, modification du salon de l'animation, bureau de la psychologue, ...
- Projets de travaux cette année : le pôle médical va s'agrandir à la place de l'ancienne lingerie avec un bureau pour l'Infirmière Référente et un autre pour La Responsable 2H et planning en partage avec le Médecin Coordonnateur. Un coin familles est à l'étude à proximité de ces 2 bureaux. L'ancienne laverie va devenir un centre de nettoyage des fauteuils roulants. Les volets abîmés seront remplacés.

Prochaines rencontres : mardi 21 mai, 14H00, pré-réunion / mardi 28 mai, 14h00 réunion CVS.